

IPEMED

# Palimpsestes

N° 17 - JUILLET 2017



# Les migrations

peuvent-elles compenser  
la faiblesse démographique  
de l'Europe ?

Perspectives à l'horizon 2050

**Hervé LE BRAS**

Démographe, directeur d'études  
à l'INED, enseignant à l'EHESS.

Réfugiés syriens traversant  
la frontière entre la Hongrie  
et l'Autriche, en route vers  
l'Allemagne, 2016.  
PHOTO : Mstyslav Chernov



**IPEMED**

INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN

INTRODUCTION

**A** PARTIR DU CONSTAT DE LA DIMINUTION de la population de l'UE et de la forte croissance de celle de l'Afrique, on conclut souvent à l'imminence d'importantes migrations du sud vers l'UE. C'est une idée ancienne et pour tout dire simpliste, inspirée par une comparaison entre la démographie et la météorologie. Les hautes pressions déverseraient vers les basses pressions de l'air dans un cas, des hommes dans l'autre<sup>1</sup>. C'est ainsi qu'on voulut expliquer la chute de Rome sous la « pression » des barbares ou encore la défaite de 1870, en raison de la forte fécondité des Allemands comparée à celle des Français. L'histoire ne donne pas raison à la métaphore météorologique. Les barbares qui passèrent le Rhin gelé à Noël 406 étaient une infime minorité par rapport aux 60 millions d'habitants estimés de l'Empire romain. Les Allemands durent leur succès en 1870 à leur avance technique et à leur stratégie car leur armée était moins nombreuse que celle de Napoléon III. On peut multiplier les exemples, Cortès conquérant l'empire aztèque avec 500 hommes, les Anglais tenant le sous-continent indien avec 6 000 fonctionnaires. C'est la supériorité militaire et non le nombre qui explique les invasions du passé. Les plus modestes n'ont pas les moyens de migrer à longue distance, d'autant que des barrières de plus en plus difficiles à franchir ont été élevées aux frontières des pays riches. Aujourd'hui, les millions de réfugiés de Somalie, d'Afghanistan, du Dar Four croupissent dans des camps à la frontière immédiate de leur pays faute d'avoir les moyens d'aller plus loin. Pour migrer à longue distance, il faut disposer de ressources matérielles ou intellectuelles. Ainsi, dans l'enquête que le sociologue Smaïn Laacher avait mené dans le camp de Sangatte, il y a déjà quinze ans, plus de la moitié des migrants qui voulaient passer en Angleterre avait un niveau éducatif égal ou supérieur au bac, parlaient couramment l'anglais, provenaient de milieux urbains, avaient déjà dépensé plusieurs milliers de dollars pour arriver au camp et étaient en bonne forme physique<sup>2</sup>.

Inversement, pour ceux qui ne craignent pas les invasions, les migrations seraient à encourager car elles pourraient compenser le vieillissement actuel et futur des populations européennes. Cette opinion semble plus réaliste. Au moment où l'Europe de l'Ouest a connu une pénurie de main d'œuvre, soit après la première guerre mondiale ou à la fin des trente glorieuses, il a fallu envoyer des rabatteurs à l'Est et au Sud pour recruter des travailleurs étrangers. Avec le rétablissement actuel de l'économie européenne et la difficulté à recruter dans certains métiers, le recours à l'immigration est à nouveau invoqué. L'arrivée d'étrangers compenserait le risque de diminution de la population et de la population active européennes qui semble se profiler au vu de la faible fécondité de l'Europe (en moyenne, 1,5 enfant par femme). Surtout, cela permettrait de lutter contre le vieillissement de la population particulièrement inquiétant pour l'équilibre des régimes de retraite. Augmenter le nombre d'actifs, c'est en

effet augmenter le nombre de cotisants sans changer celui des bénéficiaires car les migrants sont jeunes dans leur immense majorité.

Lors du déclenchement de la crise des réfugiés, on a d'ailleurs supposé qu'Angela Merkel avait facilité l'accueil des Syriens et d'autres réfugiés pour cette raison. Il est possible qu'une telle opportunité soit entrée en ligne de compte dans le choix politique de la chancelière, mais cela n'a pas été le cas dans des pays où la situation démographique est la même, voire pire, Hongrie et Slovaquie par exemple. Ceci dit, les difficultés qu'ont rencontrées les migrants pour parvenir en Allemagne ont sélectionné, de fait, les plus éduqués et les plus fortunés. Si un million d'entre eux sont parvenus en Europe, cinq millions plus pauvres vivent encore dans des camps ou en condition précaire en Turquie, au Liban et en Jordanie et huit millions sont des réfugiés internes dans leur propre pays selon le HCR. Indépendamment de la quantité de migrants, la qualité en termes de capital humain n'est donc pas en jeu. Ceci correspond à une tendance générale des migrations vers les pays développés qui sont de plus en plus le fait de jeunes éduqués. Ainsi, sur les 260 000 personnes qui ont reçu une carte de séjour en France pour leur première entrée en 2016, 65 % avaient l'équivalent du bac ou un diplôme universitaire. La question porte donc seulement sur la quantité : est-ce que l'immigration est susceptible d'enrayer la décroissance projetée de la population totale de l'Europe, de sa population active et de contrarier les effets du vieillissement. La présente étude va tester ces idées par l'absurde pour reprendre le terme employé dans les démonstrations mathématiques, c'est-à-dire en simulant les conséquences quantitatives de l'immigration et plus exactement, en évaluant le nombre d'immigrants nécessaires pour maintenir à terme la population totale, ou la population active ou pour enrayer le vieillissement démographique de l'Union européenne.

On commencera par montrer l'évolution projetée des populations de l'Union européenne et de l'Afrique d'ici à 2050, dans l'hypothèse d'une prolongation des migrations observées au cours de la dernière décennie avant d'établir les variantes migratoires nécessaires au maintien jusqu'en 2050 de la population totale de l'Union européenne (UE), de sa population active, et enfin du nombre moyen d'inactifs âgés par actif. Dans de telles projections, on suppose qu'à part la migration, les autres paramètres demeurent constants, en particulier les taux d'activité par âge. Or ils peuvent varier et permettre de réduire le vieillissement de la population comme on le constatera *in fine*. La migration est une réponse aux problèmes démographiques, mais on verra qu'elle n'est ni la seule, ni la plus efficace. De même, il va de soi que la question des migrations n'est pas uniquement une affaire de comptabilité économique et démographique, et qu'elle pose des problèmes politiques graves avec la montée des populismes, que nous n'aborderons pas ici.

1 H. Le Bras : *Le sol et le sang : rhétoriques de l'invasion*, éditions de l'Aube, 2016 (6ème édition).  
2 S. Laacher : *Après Sangatte... nouvelles immigrations, nouvelles questions*, La Dispute, 2002.

## Le point de départ : le rapport des Nations Unies sur les « migrations de remplacement »

Un rapport de la division de la population des Nations Unies émis en 2001 avait jeté un certain trouble en montrant que, s'ils voulaient éviter un vieillissement de leur population en faisant appel à la migration, les pays développés devraient accepter des effectifs très importants, inévitablement en provenance des pays du sud<sup>3</sup>. Par exemple, un solde positif de 920 000 personnes serait nécessaire chaque année jusqu'en 2050 en France pour maintenir la charge des actifs à son niveau de 2000. Le travail des Nations Unies est maintenant un peu ancien dans un monde qui a connu d'importantes mutations démographiques. Il est donc utile de l'actualiser tout en exposant ses limites<sup>4</sup>, car il était fondé sur une approche purement démographique de l'activité économique. En tenant compte de l'activité au sens économique, réellement observée et prévue par les taux d'activité par âge des deux sexes et surtout en posant des hypothèses sur leur évolution prochaine, la présente note tempère les chiffres avancés par les Nations Unies.

## Périmètre géopolitique de l'analyse

Le périmètre géographique retenu compte les grands ensembles géopolitiques sur lesquels l'IPEMED mène ses réflexions. L'Afrique a été séparée en sa partie subsaharienne et sa partie nord (Égypte, Libye, les trois pays du Maghreb) à laquelle on a adjoint les pays de l'est de la Méditerranée. Pour l'Europe, la note

considère les pays actuels de l'Union européenne. Deux raisons justifient ce choix : l'une démo-géographique, l'autre politique. La Russie qui s'étend jusqu'à l'océan Pacifique, l'Ukraine, la Biélorussie, la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan connaissent des conditions démographiques très différentes de l'UE. D'autre part, du point de vue politique, le jugement porté sur l'opportunité de migrations venues du sud suppose une instance capable de les organiser, de les réguler ou au moins de les prescrire ou de les interdire. Cette instance est la Commission européenne pour l'UE. Mais pour l'ensemble des pays européens, le Conseil de l'Europe est trop faible et trop peu suivi dans ses avis pour être pris en considération. Pour les mêmes raisons, le Royaume-Uni n'a pas été pris en compte. En sortant de l'UE, il n'appartient plus au cercle des pays qui peuvent prendre des initiatives en commun. De plus, l'immigration vers ce pays est très différente de celle vers les autres pays de l'UE, ne serait-ce qu'à cause de son insularité et de son empire colonial passé. En effet, les migrants qui gagnent le Royaume-Uni proviennent d'abord de pays qui sont entrés en 2004 dans l'UE. C'est d'ailleurs contre ces migrants que les partisans du Brexit ont dirigé leurs flèches, particulièrement contre ceux qui venaient de Pologne et des pays baltes. Une autre origine majeure, étant donnée l'importance des communautés déjà présentes au Royaume-Uni, est le sous-continent indien, alors que pour les pays européens continentaux, l'Afrique et le Proche-Orient sont de plus gros pourvoyeurs d'immigrants tandis que l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh ne comptent pratiquement pas, à part certaines demandes d'asile.

3 Nations Unies : *Replacement migrations : is it a solution to declining and ageing populations ?*, UN Population Division, E.01.XIII.19, 2001.

4 Le dernier rapport de l'ONU sur les « Perspectives de la population mondiale, la révision de 2017 », publié une fois le présent article réalisé, ne remet pas en cause les hypothèses et calculs ici présentés.

« S'ils voulaient éviter un vieillissement de leur population en faisant appel à la migration, les pays développés devraient accepter des effectifs très importants, inévitablement en provenance des pays du sud »

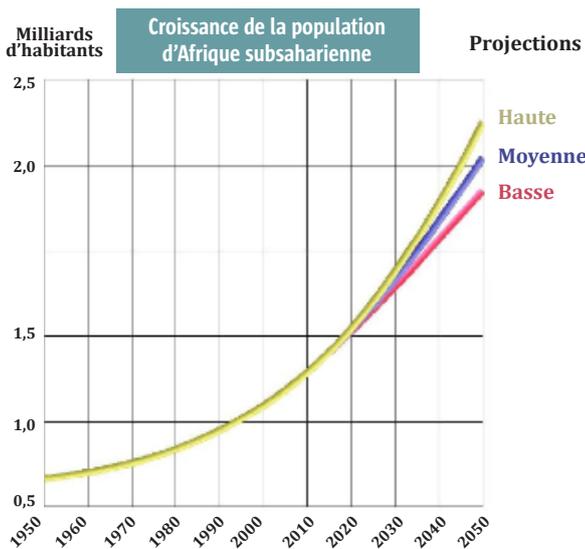
Rapport de la division de la population des Nations Unies émis en 2001

# Les migrations du Sud peuvent-elles compenser la faiblesse démographique de l'Europe ?

## Le constat démographique

POUR DISCUTER DE LA POSSIBILITÉ, de l'opportunité, voire de la nécessité de migrations en provenance d'Afrique et de l'est de la Méditerranée, la discussion porte d'abord sur les projections de population jusqu'en 2050 réalisées par la division de la population des Nations Unies sous différentes hypothèses<sup>5</sup>. On retrouve la forte croissance de la population de l'Afrique subsaharienne, celle plus modérée des PSEM et la décroissance, à vrai dire assez faible de celle de l'Union européenne (cf. figures 1, 2 et 3).

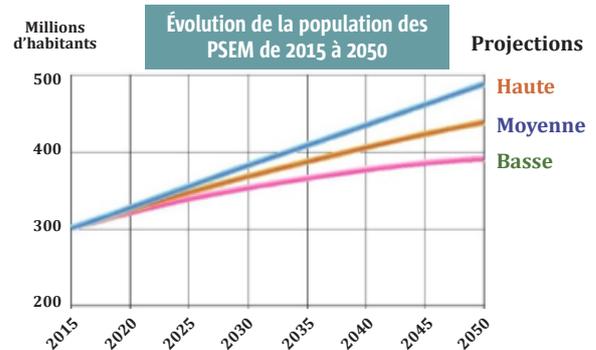
**FIGURE 1** Projection de la population d'Afrique subsaharienne d'ici 2050



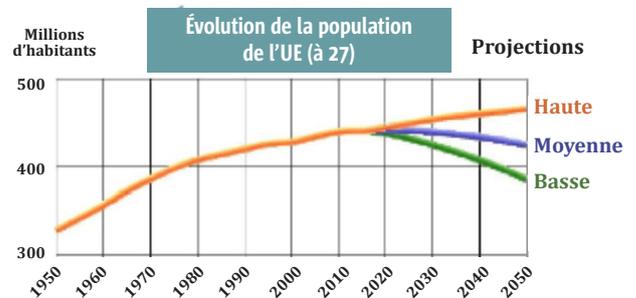
**Légende :** les trois hypothèses de fécondité, haute, moyenne et basse sont indiquées par des couleurs différentes.

A partir du constat des rythmes très différents de croissance de ces trois ensembles géopolitiques, on examine alors le volume de migration nécessaire pour compenser ou réduire la faible performance démographique de l'Union européenne en supposant que les PSEM et les pays de l'Afrique subsaharienne seraient à même de fournir les contingents nécessaires.

**FIGURE 2** Projection de la population des PSEM d'ici 2050



**FIGURE 3** Projection de la population des des 27 pays de l'UE d'ici 2050



Plusieurs scénarios peuvent être alors étudiés en fonction des variables sur lesquelles l'Union européenne souhaiterait agir d'ici 2050 :

- 1) Maintien de sa population totale ;
- 2) Maintien de sa population active ;
- 3) Lutte contre le vieillissement de sa population ;
- 4) Maintien de la charge des actifs à son niveau actuel.



### Scénario 1 - Migrations nécessaires pour maintenir l'effectif de la population de l'UE

LE PREMIER OBJECTIF QUE PEUT se fixer l'UE est la conservation de sa population totale. Comme la décroissance prévue par l'hypothèse moyenne des Nations Unies est faible (de 440 millions actuellement, la population de l'UE régresserait à 425 millions de personnes), elle peut être compensée par un volume modeste de migration. Au total, pour que chacun des 27 pays conserve sa population, 38 millions d'immigrants seraient nécessaires au cours des 35 prochaines années. Le solde annuel devrait cependant plus que doubler d'entre 2015 et 2050, passant

de 660 000 à 1 400 000. Bien que ces chiffres soient supérieurs aux prévisions de migration très modestes faites par les Nations-Unies, ils resteraient cependant légèrement au-dessous des soldes constatés au cours des cinq dernières années. Le décompte par pays serait variable : l'Allemagne devrait faire appel à 10,6 millions de migrants sur toute la période, soit 300 000 par an, ce qui est dans la moyenne de ses soldes migratoires depuis 20 ans. La France n'aurait pas besoin de migrants en raison de sa fécondité assez élevée au regard du standard européen.

**38 millions d'immigrants seraient nécessaires au cours des 35 prochaines années.**

### Scénario 2 - Migrations nécessaires au maintien de la population active de l'UE (sans changement des profils de l'activité de chaque pays)

LE MAINTIEN DE L'EFFECTIF TOTAL de la population de chaque pays est un objectif assez abstrait dont on ne voit pas immédiatement l'intérêt. Il joue plutôt un rôle symbolique dans la mesure où une tradition vieille de plus de trois siècles (plus même si l'on inclut Jean Bodin) associe la puissance d'un Etat au nombre de ses sujets. Un objectif plus proche de la réalité est le maintien de la population active de chaque pays de l'Union européenne. Plusieurs économistes ont en effet mis en garde contre une diminution de la population active qui, mécaniquement, impacterait les recettes de l'Etat et la consommation<sup>6</sup>. On a donc calculé quel serait le volume de migration nécessaire pour maintenir jusqu'en 2050 la population active de chaque pays à son niveau de 2015.

L'apport migratoire reste du même ordre que dans le cas de l'objectif d'un maintien de la population totale. La migration totale sur la période 2015-2050 devrait atteindre 41,7 millions de personnes, soit 1,2 millions par an. Seule différence avec le cas précédent, ces volumes annuels diminueraient année après année car les migrants actifs sont jeunes et donc peuvent demeurer plusieurs décennies en activité. Les besoins des pays resteraient du même ordre de grandeur que précédemment, mais la France ne pourrait plus être hors-jeu et devrait accueillir, sur toute la période, 1,4 million de personnes. C'est presque exactement le niveau du solde constaté depuis 2010, soit 40 000 personnes par an.

**La migration totale sur la période 2015-2050 devrait atteindre 41,7 millions de personnes.**

### Scénario 3 - Migrations nécessaires pour contenir le vieillissement de la population de l'UE

LES NATIONS UNIES AVAIENT TROUVÉ des effectifs de migrants beaucoup plus élevés car elles avaient posé un autre objectif que le maintien des populations totales ou actives. Elles avaient calculé le niveau de migration nécessaire pour maintenir constant le rapport entre actifs et personnes âgées, rapport qui se détériore rapidement dans les pays développés (et même dans certains pays émergents comme la Chine) en raison du vieillissement de la population. Pour chiffrer le vieillissement, les Nations Unies avaient utilisé le rapport du nombre

de personnes âgées de plus de 65 ans au nombre de personnes âgées de 20 à 65 ans. Ce quotient est souvent nommé charge des actifs. Les limites d'âge sont parfois prises un peu différemment (15 et 60 ans) mais les résultats sont peu sensibles à ce changement. En reprenant le calcul des Nations Unies dans les conditions actuelles de la démographie, on obtient des chiffres qu'on peut qualifier d'astronomiques. Le solde migratoire nécessaire au maintien du ratio actuel serait de 11 millions de personnes par an. En 35 ans, son

**Pour l'ensemble de l'UE, ils seraient de 10,3 millions par an entre 2015 et 2020 et de 12,3 millions entre 2045 et 2050.**

6 Par exemple, M. Godet : *Le choc de 2005*, éd. Odile Jacob, 2004.

total (385 millions) approcherait celui de la population actuelle de l'UE. Pour que la charge des actifs n'augmente pas jusqu'en 2050, entre aujourd'hui et cette date, l'Allemagne devrait recevoir en migration nette 62 millions de personnes, l'Espagne 60 millions, l'Italie 47 millions et la France 38 millions. Annuellement, cela représenterait entre 1 million et 2 millions de migrants chaque année dans chacun de ces pays. Les nouveaux entrants ne seraient pas à l'abri de tels afflux : les Roumains devraient recevoir 56 millions de personnes, les Polonais, 55 millions.

Les flux devraient se maintenir tout au long de la période avec une légère augmentation : pour l'ensemble de l'UE, ils seraient de 10,3 millions par an entre 2015 et 2020 et de 12,3 millions entre 2045 et 2050. A ce stade, une conclusion s'impose : l'appel à l'immigration ne résoudra pas le problème du vieillissement des pays développés. Il ne l'atténuera même pas significativement. Le solde actuel d'environ 2 millions de personnes ne freine le vieillissement que de 20%.

## Scénario 4 - Migrations nécessaires au maintien de la charge des actifs à son niveau actuel

CEPENDANT, LA DÉFINITION DE L'ACTIVITÉ utilisée par les Nations Unies est démographique et non pas économique. Or, on connaît les taux d'activité par sexe et par âge dans tous les pays de l'UE. Il est donc possible de mesurer directement l'activité et donc la charge des actifs en rapportant le nombre réel d'adultes inactifs (âgés de plus de 20 ans) au nombre réel d'actifs (et non la fiction démographique des adultes âgés de 20 à 65 ans). La même projection démographique est alors effectuée jusqu'en 2050 en calculant chaque année ces deux effectifs d'actifs et d'inactifs. Dans un premier calcul, on a supposé que les taux d'activité par âge et par sexe restaient les mêmes qu'en 2015 jusqu'en 2050. On reviendra naturellement sur cette hypothèse peu réaliste mais elle sert à cadrer des hypothèses plus vraisemblables. Les effectifs de migrants nécessaires au maintien de la charge réelle des actifs diffèrent peu de ceux obtenus avec la charge démographique. Les volumes de

migrants destinés à maintenir la charge des actifs au niveau de 2015 sont plus faibles d'environ 20 % dans les anciens pays de l'Est et presque les mêmes en Europe de l'Ouest (3% de plus en Allemagne et 12 % de moins en Pologne). Au total, l'UE devrait accueillir 410 millions de migrants en solde net. Plusieurs influences se combinent pour expliquer ces écarts : différences de fécondité, de structure par âge, de niveau d'activité de chaque sexe. Mais le résultat global demeure : la prise en compte de l'activité réelle dans le calcul de la charge des actifs n'empêche pas les volumes de migration nécessaires au maintien de la charge des actifs d'être énormes et clairement impossibles à recommander et plus encore à implémenter si l'on en juge par l'attitude actuelle des Européens vis-à-vis de l'immigration.

**Au total, l'UE devrait accueillir 410 millions de migrants en solde net.**

## Scénario 4 avec prise en compte de l'accroissement de l'activité féminine

CEPENDANT, UNE HYPOTHÈSE DE CES PROJECTIONS est particulièrement critiquable, celle du maintien de l'activité par âge et par sexe à son niveau actuel. Les taux d'activité féminins ont en effet considérablement augmenté au cours des cinquante dernières années. Par exemple, en 1968, moins de 50% des femmes françaises âgées de 25 à 55 ans étaient actives. Le pourcentage est aujourd'hui de 83%. Il est raisonnable de penser que la progression des taux d'activité féminine va se poursuivre jusqu'à rejoindre ceux des hommes. Etant donné le rythme actuel de leur croissance, il est aussi raisonnable de penser qu'en 2050 la parité sera atteinte sur le marché du travail. Lorsqu'on adopte cette hypothèse dans chacun des 27

pays de l'UE, le volume de migration nécessaire au maintien de la charge des actifs à son niveau actuel est divisé par deux. Le changement est particulièrement sensible bien sûr dans les pays où l'activité féminine est faible, en particulier au sud de l'Europe. Ainsi, le volume total de migrants nécessaire au maintien de la charge des actifs en Italie passe de 47,4 millions à 14,7 millions et de 14,5 millions à 3, 2 millions en Roumanie. Cela ramène à des soldes annuels moyens de 420 000 personnes en Italie et de 95 000 en Roumanie, des valeurs encore élevées mais qui se rapprochent des soldes migratoires annuels observés au cours des années récentes. La diminution du volume nécessaire de migration est

**Au total, 200 millions d'immigrants venus de pays extérieurs à l'UE seraient nécessaires pour que le vieillissement soit stoppé jusqu'en 2050.**

moins sensible dans les pays où le niveau d'activité féminine est déjà élevé comme en Europe du nord ou du nord-ouest, voire en France où 18 millions de migrants seraient encore nécessaires pour équilibrer la charge des actifs d'ici à 2050 malgré la progres-

sion de l'activité féminine. En conséquence, au total, 200 millions d'immigrants venus de pays extérieurs à l'UE seraient nécessaires pour que le vieillissement soit stoppé jusqu'en 2050 dans chacun des 27 pays de l'UE.

### **Scénario 4 avec prise en compte d'une augmentation générale de la durée d'activité (alignement en 2050 de chaque pays sur la Suède)**

UNE DERNIÈRE HYPOTHÈSE EST ENFIN contestable, celle du maintien des taux d'activité masculins par âge à leur niveau présent. En effet, avec l'allongement de l'espérance de vie et surtout de l'espérance de vie en bonne santé et avec l'augmentation de la charge des retraites, la tendance générale est à l'allongement de la durée de vie active dans les pays développés. Il existe aussi de grandes différences de durée de vie active (réelle et non légale)<sup>7</sup> selon les pays. Au cours de sa vie, un homme italien est actif en moyenne durant 29 années, un homme français durant 32 années et un homme suédois, durant 37,3 années. La Suède n'est pas connue pour la dureté de ses conditions de vie, bien au contraire. Il n'est donc pas déraisonnable de supposer que les taux d'activité de tous les pays de l'UE rejoignent à l'horizon 2050

ceux de la Suède actuellement. C'est d'autant plus envisageable que cela suppose que les taux suédois restent fixés à leur valeur actuelle, ce qui est peu probable étant donné leur tendance à la hausse aux âges assez élevés. L'hypothèse d'une convergence des taux d'activité des hommes et des femmes de tous les pays de l'UE vers les taux masculins de la Suède peut donc même être considérée comme assez prudente. Or le résultat des projections sous cette hypothèse est particulièrement éclairant. Les besoins totaux en migration de tous les pays de l'UE pour que chacun maintienne constante la charge supportée par les actifs entre 2015 et 2050 tombe à 87 millions, soit 2,5 millions par an en moyenne, ce qui est une valeur assez proche des soldes récents.

**Les besoins totaux en migration de tous les pays de l'UE pour que chacun maintienne constante la charge supportée par les actifs entre 2015 et 2050 tombe à 87 millions, soit 2,5 millions par an en moyenne.**

### **Creusement des différences entre pays de l'UE**

PLUSIEURS PAYS OÙ LES DÉPARTS en retraite étaient précoces et l'activité féminine assez faible n'ont plus besoin de recourir à des migrations pour maintenir à son niveau présent la charge des actifs. C'est le cas pour la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce. D'autres pays comme l'Italie, la Pologne, la Hongrie et la France peuvent se maintenir à l'équilibre avec nettement moins de 100 000 migrants par an (en solde). En revanche, quelques pays où, au contraire, les sorties d'activité sont tardives et l'activité féminine élevée ainsi que la fécondité faible, doivent encore faire appel à de forts volumes migratoires : 28 millions d'ici 2050 pour l'Allemagne, 19 millions pour l'Espagne, 5 millions pour les Pays-Bas et bien sûr 3,5 millions pour la Suède, ce qui est beaucoup au regard de sa population, mais ce pays a servi d'étalon pour la projection, ce qui

explique le chiffre élevé de migrants. Les trois pays, Allemagne, Espagne et Pays-Bas représentent à eux seuls 60 % des migrants nécessaires à l'équilibre pour l'ensemble des 27 pays de l'UE. A mesure que l'on se rapproche de niveaux de migration voisins de ceux que l'on observe, les écarts entre pays se creusent beaucoup, ce qui compromet grandement l'idée qu'une politique commune puisse voir le jour. Mais dans de telles projections, il n'est pas tenu compte des possibilités de migrations internes à l'UE. Or, après avoir longtemps stagné à des valeurs faibles, de telles migrations augmentent rapidement actuellement et seraient d'ailleurs encouragées par les différences de charge des actifs selon le pays. La politique allemande envers les migrations intereuropéennes est un signe avant-coureur de ces mouvements.

**Les trois pays, Allemagne, Espagne et Pays-Bas représentent à eux seuls 60 % des migrants nécessaires à l'équilibre pour l'ensemble des 27 pays de l'UE.**

<sup>7</sup> On l'a mesurée par la somme des taux d'activité.

# Synthèse : l'impossibilité de « migrations de remplacement » ?

**L**A SYNTHÈSE DE L'ENSEMBLE DES PRÉVISIONS effectuées démontre que le volume de « migrations de remplacement » nécessaire pour contenir l'augmentation de la charge des actifs, si l'activité par âge et par sexe n'augmente pas au cours des prochaines années, atteindraient des effectifs considérables. Or, on a pu constater que des changements du niveau d'activité assez raisonnables car ne dépassant pas ce qui est déjà observé en Suède, diminueraient considérablement les effectifs de migrants nécessaires. En termes économiques, l'élasticité du nombre nécessaire de « migrants de remplacement » par rapport

au niveau d'activité est grande, beaucoup plus que ce que l'on pouvait imaginer a priori. Il n'aurait pas été possible de le constater si l'on était resté dans le cadre du travail effectué par les Nations Unies car seule la structure démographique était prise en compte et non celle de l'activité.

Une récapitulation des résultats indique ci-dessous la demande migratoire globale en fonction des scénarios et pour le scénario 4, en vue du maintien de la charge des actifs selon les hypothèses des diverses projections :

Scénario selon les différentes hypothèses étudiées	Migrations nécessaires sur la période 2025-2050 pour l'UE	Migrations nécessaires sur la période 2025-2050 pour la France	Migrations nécessaires sur la période 2025-2050 pour l'Allemagne	Migrations nécessaires sur la période 2025-2050 pour l'Italie	Migrations nécessaires sur la période 2025-2050 pour l'Espagne	Migrations nécessaires sur la période 2025-2050 pour la Pologne
<b>Scénario 1 - Maintien population totale</b>						
	38 millions	0	10,6 millions	6,5 millions	4,1 millions	4,3 millions
<b>Scénario 2 - Maintien de la population active de l'UE</b>						
	41,7 millions	1,4 million	9,5 millions	7,1 millions	6 millions	4,6 millions
<b>Scénario 3 - Contenir le vieillissement de la population de l'UE</b>						
	385 millions	38,1 millions	62, 2 millions	47,4 millions	59,9 millions	55,6 millions
<b>Scénario 4 - Maintien de la charge des actifs à son niveau actuel</b>						
<b>En termes économiques : inactifs de plus de 20 ans par actif de plus de 20 ans, taux d'activité par sexe et âge fixes</b>						
	410 millions	33,7 millions	63,9 millions	49,6 millions	61,1 millions	40,2 millions
<b>En termes économiques : inactifs de plus de 20 ans par actif de plus de 20 ans, taux d'activité des femmes tendant vers ceux des hommes dans chaque pays séparément</b>						
	200 millions	17,9 millions	40,3 millions	14,7 millions	37,2 millions	18 millions
<b>En termes économiques : inactifs de plus de 20 ans par actif de plus de 20 ans, taux d'activité par âge et par sexe tendant vers les taux de la Suède</b>						
	133 millions	6,2 millions	38,6 millions	47,4 millions	59,9 millions	17,4 millions
<b>En termes économiques : inactifs de plus de 20 ans par actif de plus de 20 ans, taux d'activité des hommes et des femmes tendant vers les taux d'activité masculins de la Suède</b>						
	87 millions	3,1 millions	28,1 millions	1,8 millions	19,1 millions	2,6 millions

Plus généralement, les projections qui viennent d'être discutées permettent d'aller plus loin dans le diagnostic sur l'avenir des migrations vers l'UE, et de clarifier plusieurs points :

- » Sans solde migratoire positif, l'Europe verra sa population totale et sa population active diminuer au cours des prochaines années (de 10% d'ici à 2050). Le solde migratoire résulte de la différence entre les entrées d'étrangers et d'Européens et les sorties d'Européens et d'étrangers. Sans immigration, la décroissance sera plus rapide à cause des départs d'étrangers et surtout du solde négatif des Européens partis s'établir en Amérique et en Australie notamment. Ainsi, en 2015, en France, le solde des étrangers a été positif de 120 000 personnes tandis que le solde des Français était négatif de 75 000 personnes, d'où le petit solde positif total de 45 000.
- » Pour maintenir la population totale ou la population active de l'Union européenne à leur niveau présent, les soldes migratoires observés actuellement (en année normale, avant l'arrivée des réfugiés du Proche Orient) sont à peu près suffisants. Les entrées officielles dans l'ensemble des pays de l'UE se sont en effet élevées à 4,2 millions de personnes en 2015 dont 770 000 citoyens du pays considéré, 1,120 000 d'un autre pays de l'UE. De l'extérieur de l'UE, les entrées ont donc été de 2 410 000 personnes. Les sorties totales ont été de 2 450 000 personnes dont 1 250 000 du même pays et 660 000 vers un autre pays de l'UE, soit 660 000 sorties d'étrangers non citoyens de l'UE<sup>8</sup>. Le solde des étrangers à l'UE a donc été de 1 750 000 personnes, ce qui correspond aux ordres de grandeur calculés pour l'apport migratoire nécessaire au maintien de la population totale ou de la population active. Les projections des Nations Unies utilisant une estimation des soldes migratoires à un niveau nettement plus faible, on peut dire qu'il ne sera pas nécessaire de faire appel à une migration beaucoup plus importante que maintenant pour maintenir la population et la population active à leur niveau actuel.

Enfin, l'immigration, malgré la jeunesse des migrants, n'est pas une réponse au vieillissement de l'UE. Pour contenir la charge des actifs à son niveau actuel, il faudrait que le solde migratoire annuel de l'UE soit en moyenne de 11 millions de personnes (et de 1,1 million pour la France), ce qui est totalement irréaliste. En outre, à terme, les immigrés vieillissants aussi, ce solde augmenterait encore, se nourrissant en quelque sorte de lui-même.

### Limites de l'exercice

IL FAUT RAPPELER QUE LES PROJECTIONS sont des opérations mécaniques qui ne disent pas quelle est la faisabilité des diverses hypothèses et ne prennent pas en compte le profil et les parcours des migrants.

### Résistances à l'augmentation de l'activité

DE PLUS, LES HYPOTHÈSES D'AUGMENTATION des taux d'activité laissent de côté des différences sociales et culturelles dans l'acceptation de l'allongement de la durée d'activité dont on voit les manifestations lorsque des réformes des retraites sont discutées. Même si les taux d'activité observés en Suède n'en font pas un pays « stakhanoviste », les résistances à un accroissement de l'activité seront fortes dans la plupart des autres pays. Ce que disent les projections n'est cependant pas à rejeter en vertu du réalisme politique : pour le maintien de la charge des actifs, un accroissement raisonnable de la durée d'activité et une égalisation de l'activité des hommes et des femmes sont aussi efficaces que des soldes migratoires très élevés.

### Quels pays émetteurs ?

LA CROISSANCE DES PSEM D'ICI À 2050 sera modérée dans l'ensemble, faible en Turquie, assez faible dans le Maghreb, plus élevée dans le Machrek. Les migrants actuels vers l'UE provenant essentiellement du Maghreb et de Turquie, il ne faut pas s'attendre à un changement de l'ordre de grandeur des flux sauf si l'un de ces pays est fortement déstabilisé. En outre, comme dans tout processus migratoire, les flux ont tendance à s'équilibrer, toute migration entraînant à terme une contre-migration. En revanche, si l'Égypte est déstabilisée, il est difficile d'en prévoir la conséquence migratoire car l'ensemble du Proche-Orient serait bouleversé bien plus qu'il ne l'est actuellement, étant données les masses humaines concernées (150 millions d'Égyptiens en 2050).



## Orientation des migrations de l'Afrique subsaharienne : contre les idées reçues

LA POPULATION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE fera plus que doubler au cours des 35 prochaines années dépassant deux milliards d'habitants (sans compter ceux du cône sud). La transition démographique a débuté sur la côte de Guinée et en Afrique de l'est, mais à un rythme plus lent qu'en Amérique et en Asie de l'est et du sud-est. En Afrique centrale et surtout dans le Sahel, la transition démographique n'a parfois pas commencé (Niger, République du Congo-Zaïre). À titre d'exemple, selon la projection moyenne, la population du Niger passerait de 20 millions actuellement à 72 millions en 2050, soit un peu plus qu'en France à la même époque. Du Sénégal au Tchad, la zone sahélienne totaliserait 240 millions d'habitants en 2050. Il est difficile de croire que ces habitants trouveront à survivre sur place dans ces pays à l'agriculture fragile et dépourvus de ressources naturelles (au contraire de l'Afrique centrale, qui regorge de minerais et de terres cultivables).

Il est donc vraisemblable qu'une partie de l'excédent des populations sahéliennes migrera. Mais, ces migrations seront de courte distance car les pays du Sahel comptent parmi les plus pauvres de la planète et que les frontières entre États sont poreuses. De nombreux exemples de migrations africaines actuelles ou récentes le prouvent :

- » Les troubles du Rwanda ont entraîné de fortes migrations vers l'est de la République du Congo (autour de Goma), mais pas plus loin. De même les réfugiés du Darfour se concentrent dans des camps à l'est du Tchad autour d'Abéché. Ils ne gagnent l'Europe qu'au compte-goutte ;
- » Les Maliens et les Burkinabés sont descendus vers la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Togo depuis plusieurs générations (d'où le procès en origine adressé à Alassane Ouattara et l'une des causes des troubles ivoiriens) ;
- » De même, les populations de la zone australe, Zimbabwe, Zambie, Mozambique, Malawi, migrent vers l'Afrique du sud voisine, mais non pas plus au nord et a fortiori non pas en Europe ;
- » Les migrants actuels vers l'UE, originaires d'Afrique sub-saharienne proviennent des classes moyennes urbaines et non des zones rurales à l'exception de quelques flux anciens (les Maliens de la région de Kayes) et non des zones rurales menacées de disette ;
- » Autres obstacles aux migrations de longue distance à partir d'Afrique subsaharienne, l'océan et le désert. Pour l'océan, depuis la fin des années 1990, les accords de la politique de voisinage ont freiné les départs (et les ont presque annulés) du Sénégal au Maroc. Pour le désert, les migrants doivent ensuite passer à travers le Maghreb. Actuellement, les passages vers la Libye échappent au contrôle, mais cette situation ne durera sans doute pas à moyen terme.

En fonction de ces éléments, l'avenir le plus probable est à l'orientation des flux migratoires du Sahel vers le golfe de Guinée avec une possible déstabilisation des États de cette région, du Cameroun à la Guinée. Mais une version positive existe aussi : ces migrations peuvent servir la croissance forte des pays d'Afrique de l'ouest. D'autre part, si les PSEM se développent, ce qui est le cas actuellement, les flux avec l'Europe tendront à s'équilibrer à terme. Déjà, pour quatre Turcs qui s'installent en Allemagne, trois retournent en Turquie. Dès lors, les pays du sud du Sahara pourraient compenser la diminution du solde migratoire de l'UE en provenance des PSEM et aussi se diriger vers le Maghreb. Des précédents existent à ce mécanisme : la Libye avait attiré plusieurs millions de migrants du sud du Sahara (la plupart sont repartis, soit dans des camps au Tchad, soit pour quelques-uns, en traversant la Méditerranée). Surtout, les pays d'Europe du sud qui avaient tous envoyé de nombreux migrants vers la France, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique dans les années 1950 et 1960, ont cessé de le faire grâce à leur croissance économique et se sont mués en grands importateurs d'une main d'oeuvre venue du sud de la Méditerranée ou de l'est de l'Europe. Toutes choses égales par ailleurs, il pourrait en être de même sur le long terme pour le Maghreb, cessant d'envoyer des migrants vers l'Europe, mais en recevant du sud du Sahara. Il faut tenir compte à cet égard du fait que le rapport du revenu par tête au Maghreb à celui de l'Europe est plus élevé que celui des pays du Sahel à celui du Maghreb. En revanche, la Turquie pourrait bénéficier plutôt d'une immigration en provenance de l'Asie centrale turcophone, actuellement orientée vers la Russie mais dont les étudiants se tournent de plus en plus vers les universités d'Istanbul et d'Ankara.



Du Sénégal au Tchad, la zone sahélienne totaliserait 240 millions d'habitants en 2050

---

*Ce document a fait l'objet d'une évaluation par le Comité Scientifique de l'IPEMED.*

*Les avis exprimés n'engagent que l'auteur et ne sauraient être considérés comme constituant une prise de position officielle de l'IPEMED.*

---



**IPEMED**

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -

**Les *Ipemed Palimpsestes, working papers*, sont des éléments de réflexion et de débat en prise avec l'actualité euro-méditerranéenne.**

L'Institut de prospective économique du monde méditerranéen, IPAMED, est une association reconnue d'intérêt général, créée en 2006. Think tank promoteur de la région méditerranéenne, il a pour mission de rapprocher par l'économie, les pays des deux rives de la Méditerranée. Il est indépendant des pouvoirs politiques dont il ne reçoit aucun financement. IPAMED est présidé par Jean-Louis Guigou. [www.ipemed.coop](http://www.ipemed.coop) - Directeur de la publication : Jean-Louis Guigou - Coordination : Kelly Robin - Presse : Stéphanie Baz - Maquette : Tenconcept - ISSN 2116-6897